



## MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 Février 2018

**Etaients présents** : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine, PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM AUDOUIT Claude, GABORIAU Sébastien, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas (Absent en début de séance), MESSÉ Alain, THEBAULT André, VALADE David et HENRIET Christian, Maire

**Excusés** : MM MOINARD David et Mr PAIRAUD Guillaume

**Secrétaire** : Mme Christine BOUTET

Votants : 12 en début de séance puis 13

#### **Vote des subventions 2018**

Le Conseil Municipal vote les différentes subventions communales au vu des demandes reçues, après examen préalable de la Commission Finances. Le montant total des subventions votées s'élève à 4 901 €. (Vote : 11 voix pour – 1 abstention)

#### **Participation financière pour un élève en classe ULIS**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser la participation financière d'un montant de 429 € pour l'année 2017/2018 pour un élève de la commune placé par la MDPH en classe ULIS sur Fontenay-Le-Comte.

#### **Motion : Voie rapide Fontenay-le-Comte/Rochefort**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la motion proposée par le député de notre circonscription concernant la relance du dossier de la réalisation d'une voie rapide Fontenay-le-Comte/Rochefort (10 voix pour, 1 abstention, Mr HENRIET Pierre étant concerné par le sujet n'a pas pris part au vote).

#### **Aménagement du grand port de Souil : Choix de l'architecte**

Mr Le Maire rappelle que la commune a souhaité engager une mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification du Grand Port de Souil. Cette mission se décomposera en 2 tranches : une tranche ferme d'étude et une tranche conditionnelle de suivi de travaux. Il s'agira de proposer un aménagement d'ensemble pour le nouvel espace public qui s'organisera autour de la cale. Mr Le Maire présente les différentes propositions concernant les honoraires des architectes pour ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient l'offre du cabinet Frênesis de Maillezais pour un montant de 6 090 € HT (11 voix pour – 1 voix contre).

#### **Salle des fêtes : Travaux complémentaires**

Mr le Maire présente le tableau récapitulatif des avenants relatifs aux travaux complémentaires dans la tisanerie et ajustements d'honoraires architecte pour un total de 12 654 € 41 HT. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les avenants proposés. (vote : 11 voix pour – 1 abstention).

#### **SyDEV : Proposition point lumineux « Route de Fontaines » à Souil**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition d'installer un point lumineux complémentaire « route de Fontaines » pour un montant à charge de la commune de 894 €.

#### **Mission complémentaire archivage : proposition devis**

Mr le Maire rappelle que l'archiviste de la Maison des Communes de LA ROCHE SUR YON est intervenue sur notre commune fin 2017 début 2018, la mission d'archivage n'a pu qu'être en partie effectuée en raison de la complexité de la tâche. Il propose que cette dernière revienne terminer l'opération (possibilité à partir de février 2019 en raison du grand nombre de sollicitations). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'intervention de l'archiviste pour une mission complémentaire pour un montant de 4 400 €.

## Questions et informations diverses

Arrivée de Mr LELAURE Nicolas

Mr Le Maire informe que

- La date limite des délibérations pour pouvoir se regrouper en mars 2020 au sein d'une commune nouvelle englobant plusieurs communes actuelles est fixée au 31/12/2018. Le Conseil Municipal donne son accord à Mr Le Maire pour prendre contact avec les communes de Maillezais, Liez et Maillé pour l'étude d'un éventuel rapprochement.
- Des dysfonctionnements ont été signalés sur notre commune concernant les compteurs Linky. Mr Le Maire évoque l'extrait récent du rapport de la cour des comptes concernant ce genre de compteur. Les craintes exprimées par notre conseil municipal dès 2016 étaient bien fondées !
- Le projet éolien suit son cours, la zone a été légèrement modifiée, le Conseil Municipal devra redonner prochainement son avis suite à cette modification.
- L'Inspectrice de l'Education Nationale a transmis un courrier concernant la sécurité de la sortie des classes à l'école de Souil. Le Conseil Municipal refuse sa demande qui est de créer une seconde entrée/sortie pour les élèves de maternelles « rue des Ecoles », la commune ayant financé une entrée sécurisée.
- Le Conseil Départemental refuse la demande de passage piéton et de limitation de vitesse sur la RD23 au niveau de l'aire de loisirs « Yvon Thibaudeau » mais propose la mise en place de 2 panneaux A14 (signalisation danger) équipés de panonceaux indiquant la présence de randonneurs. Le Conseil accepte cette proposition mais va indiquer au Conseil Départemental qu'elle ne les satisfait pas pleinement et inviter à poursuivre la réflexion.
- Mr AUDOUIT évoque l'idée déjà évoquée de la préemption pour l'acquisition du garage à proximité de la boulangerie. Pour cela il faut établir un projet. Il est proposé de contacter le cabinet Frenéris pour une ébauche
- L'APE sollicite l'utilisation des bâtiments de l'école et la fermeture de certaines routes à Souil pour le vide grenier du 27 mai 2018, la salle des fêtes étant en travaux. Le conseil accepte la demande.
- Une consultation directe va être effectuée concernant les travaux de la toiture de l'église de St Pierre
- La commune n'aurait pas à gérer les carrefours pour le Tour de France, selon la Gendarmerie qui en aurait la responsabilité. A confirmer officiellement.

Mme METEAU informe qu'une personne est tombée en sortant de la boulangerie. L'aménagement de l'entrée est prévu mais ne sera possible qu'avec le projet d'aménagement de parking (espace à réorganiser).

Mme METEAU informe également de l'état de l'Impasse des Moulins à Vent dû à la nombreuse circulation suite aux travaux de la Grand'rue. Les travaux de réhabilitation de l'impasse sont prévus.

Commission voirie : jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à 18 h

Commission personnel : mardi 13 mars à 19 h

Commission animations : mercredi 14 mars à 19 h

Commission Impôts directs : vendredi 16 mars 2018 à 18 h 30

Réunion associations Tour de France : jeudi 22 mars 2018 à 19 h à la cantine

Commission finances : mardi 27 mars 2018 à 18 h

Prochain conseil : mardi 27 mars 2018 à 19h15 (vote des budgets commune et assainissement)

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 2 mars 2018 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 28 février 2018

Le Maire,  
Christian HENRIET

